

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Roseau commun (*Phragmites australis*)

PULVÉRISATION D'HERBICIDE AUX ABORDS DE DIVERSES ROUTES DANS LA RÉGION DE PORTNEUF

Québec, le 27 août 2018 – Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec informe la population qu'il procédera à des interventions ponctuelles de pulvérisation d'herbicide dans le but de contrôler la prolifération du roseau commun, aux abords de diverses routes, dans la région de Portneuf. Ces opérations se dérouleront entre le 4 septembre et le 1^{er} octobre 2018.

Plus précisément, les interventions auront lieu à :

- Pont-Rouge, sur la route 365;
- Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, sur la route 367, au nord de la rue Nobel et sur la route 369;
- Shannon, sur la route 369;
- Rivière-à-Pierre, sur la route 367;
- Saint-Alban, sur la route 354 et sur le rang de l'Église Sud;
- Saint-Basile, sur la route 365;
- Saint-Léonard-de-Portneuf, sur la route 367;
- Saint-Raymond, sur les routes 354 et 367;
- Saint-Ubalde, sur la route 363;
- Neuville, sur la route 365;
- Saint-Casimir, sur les routes 354 et 363.

Le Ministère tient à informer la population que cette plante envahissante est non toxique et que les travaux effectués seront réalisés conformément aux normes établies dans le Code de gestion des pesticides du Québec. De plus, ces interventions se feront dans l'esprit du développement durable et de la protection des paysages et de la biodiversité.

Le Ministère rappelle également que toute activité effectuée dans les zones traitées dans un délai de 12 heures suivant la pulvérisation de l'herbicide peut présenter certains risques pour la santé. Il est donc recommandé de ne pas accéder aux zones traitées pendant cette période. Les sites seront identifiés à l'aide d'affichettes installées au sol indiquant la date et l'heure de l'application d'herbicide.

Les opérations n'occasionneront aucune entrave majeure à la circulation, soit une entrave ponctuelle de l'accotement, et sont tributaires de conditions météorologiques favorables. Les entreprises mandatées par le Ministère pour la réalisation des travaux sont Entretien Paysager C.T.M. inc. (418 520-4950) et Service des Espaces Verts (418 871-6200).

Le Ministère remercie les usagers de la route pour leur collaboration. De 2018 à 2020, plus de 4,8 milliards de dollars seront investis sur le réseau routier québécois, où plus de 2 000 chantiers seront en activité, créant plus de 31 000 emplois. Afin de planifier adéquatement vos déplacements, informez-vous sur les entraves en cours et à venir en consultant le [Québec511.info](http://Quebec511.info). Pour la sécurité des usagers de la route et celle des travailleurs, le respect de la signalisation sur place est essentiel.

Pour information : Direction des communications
Ligne média : 418 644-4444 ou le 1 866 341-5724